

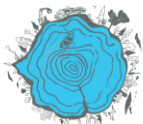
Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

La séance du 14 avril 2026

Date : Séance du mardi 14 avril 2026
Heure : De 9h00 à 12h15
Endroit : En mode virtuel sur Teams

**Représentants**

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Philippe Morand	Louisiana Pacific	X	
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	André Fortin	Commonwealth Plywood		X
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Pascal Allard	Association des ZEC de l'Outaouais		X
	Jonathan Lasnier	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Stéphan Grondin	Assoc. Provinciale des trappeurs indépendants – section Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier	X	
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Rui Medeiros	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	Noémie Venne	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais		X
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides		X
Groupe Nature	Yanny Ritchot	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Samuel Le Vallée-Valdés	Agence de bassins versants des 7		X
	Raphaële Cadieux-Laflamme	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais		X
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Thomas Rozsnaki-Sasseville	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Rudi Markgraf	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		
Représentant scientifique	Philippe Nolet	Université du Québec en Outaouais - ISFORT	X	

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Camille Gervais	Remplaçante	Conseil régional de l'environnement et du développement durable	X
Geneviève LeBlanc	Remplaçante	Agence de bassins versants des 7	X
Marcel Larocque	Observateur	Regroupement des locataires de terres publiques	X
Isabelle Grenier et un groupe d'étudiants	Observateurs	La Cité collégiale	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
L-Pierre Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Amélie Gervais	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Rachelle Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mardi le 14 avril 2026 de 9h00 à 12h15

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 14 avril 2026
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 janvier 2026
4. Suivi de la rencontre du 21 janvier 2026
5. Nouvelles
6. Entente sur l'harmonisation du calendrier des opérations
7. Plan de travail sur les changements climatiques
8. Projet sur la mise à jour du réseau routier stratégique multiusages
9. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale
10. Bilan MRNF : Suivis forestiers
11. Plan d'action sur la sylviculture du pin blanc et du pin rouge
12. Plan de travail 2026-2027 de la TRGIRTO
13. Calendrier des rencontres 2026-2027
14. Sondage annuel de satisfaction
15. Varia
16. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les partenaires de la TRGIRTO que la séance est enregistrée.

Aussi, M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO :

- De la récente nomination de M. Pascal Allard et M. John McNamara à titres respectifs de représentant et de remplaçant de l'Association des ZEC de l'Outaouais;
- De la participation de Mme Rachelle Bélanger, directrice à la gestion des forêts de l'Outaouais au MRNF, qui prendra la relève de M. Dominic Lauzon;
- De la participation à la rencontre de Mme Isabelle Grenier et d'un groupe d'étudiants de la Cité collégiale à titre d'observateurs.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue à tous les partenaires et déclare la séance ouverte à 9h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 avril 2026.

TRGIRTO 202604-1



Sur proposition de M. Jason Durand, secondée de M. Charles St-Julien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 avril 2026 en laissant le point Varia ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 janvier 2026

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 21 janvier 2026.

TRGIRTO 202604-2

Sur proposition de M. Maurice Thibaudeau, secondée de Mme Camille Gervais, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 21 janvier 2026.

4. Suivi de la rencontre du 21 janvier 2026

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, passe en revue les actions réalisées en lien avec la rencontre du 21 janvier 2026 (voir le document présenté par M. Blais).

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées par les partenaires de la TRGIRTO :

- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO du départ de M. Christian Picard. Unanimement, les partenaires de la TRGIRTO tiennent à le remercier de sa belle contribution aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années.
- M. Blais informe les partenaires que M. André Fortin de l'entreprise Commonwealth Plywood occupera dorénavant un poste de représentant du groupe sectoriel Matière ligneuse. M. Sébastien Rivard, également de l'entreprise Commonwealth Plywood, occupera un poste de remplaçant pour ce même groupe sectoriel.
- Mme Rachelle Bélanger informe les partenaires de la TRGIRTO que le MRNF procédera bientôt à la captation d'images LiDAR (faisceaux lasers) sur une partie du territoire forestier public de l'Outaouais. Elle précise que cette captation ne sera effectuée que sur la partie nord (zone de la sapinière) de notre région.

Mme Bélanger précise que ce type d'imagerie est très utile aux équipes du MRNF notamment pour ce qui est d'établir la hauteur des canopées (strates supérieures des peuplements forestiers).

En réponse à une question, Mme Bélanger indique que les nouvelles images LiDAR seront éventuellement disponibles sur Forêt Ouverte.

Un partenaire mentionne qu'à défaut de ne pas avoir de nouvelles données d'imagerie LiDAR pour la partie sud (zone de l'érablière) de notre région, les professionnels forestiers peuvent



appliquer des facteurs de croissance en hauteur pour les peuplements concernés. Aussi, il invite le MRNF à partager avec les professionnels forestiers de la région de l'Outaouais les facteurs de croissance qu'il applique afin que tous puissent avoir une base d'information commune.

- M. Stéphan Grondin informe les partenaires de la TRGIRTO que l'Association des piégeurs et trappeurs indépendants de l'Outaouais (APTICO) célèbre cette année son 50^e anniversaire.

6. Entente sur l'harmonisation du calendrier des opérations

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, rappelle aux partenaires le processus décisionnel prévu aux Règles de fonctionnement de la TRGIRTO.

M. Dominik Chartier, est invité à présenter la proposition préparée et portée par les industriels forestiers de l'Outaouais.

M. Dominik Chartier, secondé de M. Charles St-Julien, propose ce qui suit :

- | | |
|------------------------|---|
| <i>Considérant que</i> | <i>Le calendrier d'harmonisation est en vigueur depuis la saison 2012-2013.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Le calendrier d'harmonisation ne comporte aucune signature, date d'échéance ni clause échappatoire.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Dans les prémisses de bases actuelles, le calendrier d'harmonisation de 2012-2013 demeure valide tant qu'un nouveau calendrier ne sera pas convenu à la TGIRT.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Les représentants de l'industrie ont tenté deux fois sans succès dans les dernières années de rouvrir les discussions à la TGIRTO afin de mettre à jour ce calendrier dans le but de modifier certaines clauses jugées trop contraignantes.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Les représentants de l'industrie ont fait une demande dans les dernières années au MRNF de ne plus reconnaître le calendrier d'harmonisation de 2012 dans le but d'établir un nouveau calendrier d'harmonisation favorisant davantage la cohabitation pendant les périodes d'activités de chacun. Le MRNF a plutôt renvoyé les discussions à la TGIRT.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Le suivi des résolutions et consensus de la TGIRT (Haute-Gatineau/Cabonga) du 17 avril 2013 indique clairement que les modalités prévues dans le calendrier d'harmonisation 2012-2013 devaient être réévaluées après la première saison d'opération.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>Les modalités prévues dans le calendrier d'harmonisation 2012-2013 n'ont jamais été réévaluées de manière libre et éclairée. En absence d'un nouveau consensus, les modalités initiales demeuraient actives.</i> |
| <i>Considérant que</i> | <i>L'industrie forestière fait face en 2026 à des défis importants, particulièrement en Outaouais où le niveau de récolte est le plus bas au Québec. Beaucoup d'usines sont présentement en arrêt d'opération en raison entre autres de coûts d'opérations trop élevés. Plusieurs modalités du calendrier ont un effet négatif</i> |



sur les coûts d'opérations et il n'est plus possible pour l'industrie forestière d'opérer sur la base de ce calendrier.

Les représentants de l'industrie forestière demandent donc une révision complète et dans les plus brefs délais du calendrier d'harmonisation, en collaboration avec les membres de la TGIRT, et ne reconnaîtront plus le calendrier 2012-2013 à partir du début de la saison d'opération 2026-2027. La révision du calendrier devra avoir comme prémisses de permettre la cohabitation des différentes activités et non le retrait systématique d'une sphère d'activité pendant les opérations des autres utilisateurs du territoire. La date cible pour l'adoption du nouveau calendrier d'harmonisation est le 1^{er} septembre 2026, afin que celui-ci puisse être en application pour la période de chasse de l'automne 2026.

Les partenaires de la TRGIRTO ont eu une longue discussion concernant ce qui est proposé. Ils ont notamment eu l'occasion de préciser leurs préoccupations et leurs attentes respectives en ce qui a trait à l'actuelle Entente sur l'harmonisation du calendrier des opérations (EHCO) ainsi qu'à une démarche visant la révision de celle-ci.

Le principal élément en jeu est l'interdiction de réaliser des activités d'aménagement forestier durant les périodes de chasse à la carabine pour le gros gibier (ours, orignal, chevreuil) lorsque les acteurs concernés, i.e. les industriels forestiers et les territoires fauniques structurés (ZEC, pourvoiries, réserves fauniques), ne réussissent pas à convenir d'une entente d'harmonisation au préalable.

Après de longs échanges entre les partenaires de la TRGIRTO, M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, invite à tour de rôle chacun des partenaires à indiquer s'ils sont favorables ou non à l'égard de ce qui est proposé.

M. Larrivée constate qu'il n'y a pas consensus à l'égard de la proposition. C'est pourquoi il décide que la question soit prise en délibéré jusqu'à la prochaine rencontre de la TRGIRTO.

Aussi, d'ici la prochaine rencontre de la TRGIRTO, il est suggéré de tenir une rencontre en comité de travail afin de discuter et de convenir d'une proposition « consensuelle » visant la révision de l'EHCO.

Les représentants des industriels forestiers indiquent aux partenaires de la TRGIRTO que malgré les démarches à venir sur l'EHCO et l'absence de consensus, ils ne considéreront plus comme « active » l'EHCO qui date de 2012 et ce, à compter du début de la saison 2026-2027.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la proposition des industriels forestiers concernant l'EHCO (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO copie de l'EHCO (C. Blais)

Tenir une rencontre en comité de travail afin de discuter et de convenir, d'ici la prochaine rencontre de la TRGIRTO, d'une proposition « consensuelle » visant la révision de l'EHCO (C. Blais)

Compte tenu de la grande importance du sujet traité au point 6, il était essentiel de permettre à tous les partenaires de la TRGIRTO de bien exprimer leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard de ce qui était proposé. C'est pourquoi la discussion s'est prolongée au-delà du temps prévu.



En conséquence, les partenaires de la TRGIRTO ont convenu de retirer les points 7 et 8 de l'ordre du jour. Cela dit, M. Blais transmettra un courriel aux partenaires de la TRGIRTO concernant les informations qu'il souhaitait leur partager à l'égard des points 7 et 8.

9. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale

Mme Amélie Gervais, professionnelle au MRNF, présente le suivi de la planification par Compartiments d'organisation spatiale (COS) pour la saison 2024-2025 (voir le document présenté par Mme Gervais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, on rappelle que le MRNF réalise un suivi du respect des lignes directrices dans le déploiement par COS dans les secteurs d'intervention de la zone de la sapinière. En ce qui concerne un éventuel suivi visant à vérifier si l'approche par COS donne les résultats escomptés à l'égard des espèces animales ciblées, on mentionne que la mise en place d'une telle initiative nécessitera au préalable une discussion entre le MRNF et le MELCCFP (le ministère responsable de la faune);
- En réponse à une question, on indique qu'on n'a pas de données précises qui permettent d'établir si l'approche par COS réduit les risques de chablis (les bois renversés par le vent).

M. Larrivée remercie Mme Gervais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Gervais (C. Blais)

Mme Marcelle Falardeau, professionnelle au MRNF, ne peut se connecter à la rencontre en raison d'une panne de courant électrique de son côté.

En conséquence, les partenaires de la TRGIRTO conviennent de remettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la TRGIRTO les points 10 et 11.

12. Plan de travail 2026-2027 de la TRGIRTO

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente aux partenaires de la TRGIRTO le plan de travail qui leur est proposé (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En ce qui a trait à la tenue d'une sortie en forêt à l'automne 2026 pour visiter des secteurs associés à la sylviculture du pin blanc, M. Blais vérifiera l'intérêt des partenaires de la TRGIRTO à participer à une telle activité au cours des prochaines semaines;
- Les partenaires de la TRGIRTO expriment un intérêt à être informé par les professionnels du MRNF sur l'état de situation concernant les insectes et les maladies, mais pas nécessairement sous la formule d'un bilan annuel.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent du plan de travail 2026-2027 de la TRGIRTO.



M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

TRGIRTO 202604-3

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de Mme Geneviève LeBlanc, il est unanimement résolu d'adopter le Plan de travail 2026-2027 de la TRGIRTO.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le plan de travail 2026-2027 de la TRGIRTO (C. Blais)

Vérifier auprès des partenaires de la TRGIRTO s'ils ont un intérêt pour la tenue d'une sortie en forêt à l'automne 2026 (C. Blais)

13. Calendrier des rencontres 2026-2027 Bilan MRNF : Modalités d'harmonisation des usages

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente aux partenaires de la TRGIRTO le calendrier des rencontres qui leur est proposé (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, on précise que la rencontre du 18 juin 2026 pourra se tenir en mode virtuel sachant que les partenaires de la TRGIRTO auront à se rencontrer en présentiel la semaine précédente (le 10 juin) dans le cadre de l'atelier sur les changements climatiques.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent du calendrier de rencontres 2026-2027.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le calendrier des rencontres 2026-2027 (C. Blais)

14. Sondage annuel de satisfaction

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, rappelle aux partenaires de la TRGIRTO qu'ils seront invités dès cette semaine à compléter le sondage annuel de satisfaction.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le lien vers le sondage annuel de satisfaction (C. Blais)

15. Varia

Voici les sujets présentés et discutés au varia :

- M. Blais indique qu'il a eu un retour de M. Jean-Sébastien Perron, professionnel au MRNF, concernant la question suivante : peut-on réaliser des activités acéricoles dans les aires protégées?

Les principaux éléments de réponse sont les suivants :



- Le ministère de l'environnement est à préciser les paramètres entourant les Aires protégées d'utilisation durable (APUD);
- Certaines activités, qui sont à être précisées par le ministère de l'environnement, pourront se réaliser dans les APUD;
- À ce moment-ci, on peut présumer que des activités acéricoles « légères » pourraient être permises dans les APUD, cependant, cela reste à être précisé par le ministère de l'environnement.

M. Blais mentionne qu'il retransmettra aux partenaires de la TRGIRTO le courriel qu'il a reçu de M. Perron.

- Rui Medeiros réitère sa demande d'organiser une séance de formation concernant l'outil web Carte des travaux forestiers pour les partenaires de la TRGIRTO.

ACTIONS : Organiser une séance de formation concernant l'outil web Carte des travaux forestiers pour les partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la réponse du MRNF à la question « peut-on réaliser des activités acéricoles dans les aires protégées? » (C. Blais)

16. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202604-4

Sur proposition de M. Maurice Thibaudeau, secondée de M. Yanny Ritchot, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, lève la séance à 12h15.